

Rapport du Président

Commission permanente du
jeudi 9 février 2023

N° CP-2023-1-1-3

N° applicatif 5194

1^{ère} Commission

Commission Service public alsacien et transformation de l'action publique en lien avec les habitants

Service instructeur

Service consulté

SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS D'INNOVATION TERRITORIALE

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer d'attribuer des subventions de fonctionnement aux communes de Marckolsheim et de Ribeauvillé dans le cadre des contrats de territoire, au titre du Fonds d'Innovation Territoriale alsacien pour un montant total de 12 634 €.

1. Subventionnement d'une étude stratégique de redynamisation du territoire de Marckolsheim

La commune de Marckolsheim, membre de la Communauté des communes du Ried de Marckolsheim joue un rôle de centralité dans son territoire, en concentrant notamment des équipements, services, et commerces structurants à l'échelle du bassin de vie intercommunal.

En décembre 2020, la commune de Marckolsheim a été désignée lauréate du programme national « Petite Ville de Demain » lancé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Elle y a adhéré par convention en septembre 2021 et a recruté un chef de projets en mars 2022.

La Collectivité européenne d'Alsace est cosignataire de la convention d'adhésion aux côtés de la commune de Marckolsheim, de la Communauté des communes du Ried de Marckolsheim, de l'Etat, de la Région et de la Banque des Territoires. Elle s'est engagée à mobiliser ses dispositifs de financement et son ingénierie pour accompagner la démarche.

La commune prévoit de concevoir des projets multithématiques, favorisant son dynamisme ainsi que l'attrait du centre-bourg, au travers de différentes actions dans les domaines de l'habitat, du commerce et des services, de l'accessibilité et de la mobilité, du cadre de vie, de la transition écologique, du patrimoine, et des activités culturelles.

Ces projets seront établis en concertation avec la population et les acteurs locaux.

Dans cette perspective, la commune a souhaité engager une étude préalable de redynamisation de son territoire, afin de définir un projet global de revitalisation, dans sa dimension stratégique et pré-opérationnelle.

Il s'agira d'établir un diagnostic de fonctionnement de l'espace urbain et de ses périphéries, de définir un projet de développement, de déterminer les secteurs d'intervention prioritaires, afin d'établir un schéma global d'intervention qui précise les outils et les politiques publiques à mettre en œuvre, tant par la commune que par la Communauté des communes.

Conformément à la convention d'adhésion au dispositif « Petites villes de demain », l'étude permettra de définir un projet de convention en vue d'une « Opération de Revitalisation du Territoire », incluant un périmètre d'intervention et des actions ciblées sur les thématiques du commerce et de l'habitat.

La réflexion - qui doit s'inscrire dans le cadre des orientations retenues au Schéma de Cohérence Territoriale et par le Pôle d'Equilibre Territorial d'Alsace Centrale - portera sur l'ensemble des leviers possibles, dont notamment :

- Les problématiques de l'habitat en centre ancien, définies au Programme Local de l'Habitat intercommunal,
- La redynamisation du commerce et des services, en définissant une stratégie de développement économique et commerciale réfléchie à l'échelle de la Communauté des communes,
- Le développement des mobilités, incluant une stratégie de développement de l'intermodalité et des mobilités alternatives à l'usage de la voiture personnelle,
- L'accompagnement des collectivités et des particuliers à la transition écologique, notamment dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique.

Dans cette perspective, la commune a souhaité s'appuyer sur la prestation d'un cabinet d'étude, selon une démarche en 3 phases :

1. Diagnostic territorial
2. Propositions de scénarii de redynamisation
3. Programme d'actions et mise en œuvre, sous forme d'un plan guide d'orientations stratégiques déclinées en fiche action

Le maître d'ouvrage est la commune de Marckolsheim. Le coût de l'étude est estimé à 45 350 € HT. Le plan de financement de l'étude est le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût HT	%
Région (crédits de la Banque des Territoires)	22 675 €	50 %
Communauté des communes du Ried de Marckolsheim	4 167 €	9,20 %
Commune de Marckolsheim, Maitre d'ouvrage	9 254 €	20,40 %
Collectivité européenne d'Alsace	9 254 €	20,40 %
TOTAL	45 350 €	100 %

La Commission Service public alsacien et transformation de l'action publique en lien avec les habitants, réunie le 26 janvier 2023, a émis un avis favorable pour retenir ce projet au titre du Fonds d'Innovation Territoriale alsacien.

Ainsi, il est proposé à la Commission permanente de contribuer au financement du projet à travers une subvention de fonctionnement au titre du Fonds d'Innovation Territoriale alsacien d'un montant maximum de **9 254 €** correspondant à **20,40 %** du montant des dépenses éligibles.

Pour ce projet, le montant sera à prélever comme suit :
Programme 063 –Opération 0013 –Tranche 13 –Natana 3710 –Chapitre 65 – Nature 657348 –Fonction 54

2. Subventionnement de deux études de faisabilité en vue de la définition de deux projets de réseaux de chaleur bois-énergie à Ribeauvillé

La commune de Ribeauvillé souhaite engager deux études de faisabilité, en vue de la mise en place de chaufferies bois à alimentation automatique et de deux réseaux de chaleur :

- L'un sur le site de l'espace culturel, ainsi que des écoles primaires et maternelles du Rotenberg,
- L'autre dans le secteur de la Mairie, de la Maison Jeanne d'Arc et de l'ancienne école des Sœurs et du collège Sainte-Marie (bâtiments associatifs et médiathèque).

L'objectif des diagnostics prévus est de caractériser précisément les besoins, les gisements d'économie d'énergie, les conditions techniques et économiques optimales, afin d'assurer l'efficacité des deux futurs réseaux.

Pour chacun des deux diagnostics, la démarche se déroulera en quatre étapes, afin de fournir des outils d'aide à la décision, et un accompagnement à la formalisation des projets :

- Un état des lieux et stratégie globale :
Une stratégie pertinente de raccordement entre bâtiments voisins par réseau de chaleur, ainsi qu'un schéma global d'organisation seront définis à partir d'une simulation dynamique (maquette numérique 3D).
L'analyse portera tant sur les solutions techniques que sur l'économie du projet (répartition des investissements). Les principaux types de solutions seront comparés (source d'énergie, modes de production). Les choix techniques, plans de principe et plans de réseaux seront établis.
- La caractérisation des deux projets de chaufferie collective
Après analyse des besoins et enquête auprès des utilisateurs, le projet sera défini dans ses différentes composantes ; solutions d'approvisionnement, coûts d'exploitation, niveaux d'économies prévisionnelles, coûts de production du kWh sur 20 ans seront également précisés.
- Une proposition d'une stratégie d'amélioration et phasage.
Un phasage du déploiement et des étapes d'amélioration du réseau sera proposé, en intégrant des hypothèses d'évolution des prix de l'énergie, et sources de co-financement (certificats d'économie d'énergie, subventions ...).
- Une prestation d'accompagnement au montage de projet sera prévue.

Pour définir la faisabilité de la création de ces deux réseaux de chaleur, la commune a souhaité s'appuyer sur la prestation d'un cabinet d'étude spécialisé.

- Pour le site de l'espace culturel, ainsi que des écoles primaires et maternelles du Rotenberg, le budget est estimé à 17 550 € HT (21 060 € TTC).
- Pour le site de la Mairie, de la Maison Jeanne d'Arc et de l'ancienne école des Sœurs et du collège Sainte Marie (bâtiments associatifs et médiathèque), le budget est estimé à 16 250 € HT (19 500 € TTC).

Le maître d'ouvrage est la Commune de Ribeauvillé.

Le plan de financement de ces études est le suivant :

1/ Site de l'espace culturel, ainsi que des écoles primaires et maternelles du Rotenberg

Potentiels financeurs	Répartition du coût HT	%
Commune de Ribeauvillé	3 510 €	20 %
Région / ADEME (Climaxion)	12 285 €	70 %
Collectivité européenne d'Alsace	1 755 €	10 %
TOTAL	17 550 €	100 %

2/ Site de la Mairie, de la Maison Jeanne d'Arc et de l'ancienne école des Sœurs et du collège Sainte-Marie.

Potentiels financeurs	Répartition du coût HT	%
Commune de Ribeauvillé	3 250 €	20 %
Région / ADEME (Climaxion)	11 375 €	70 %
Collectivité européenne d'Alsace	1 625 €	10 %
TOTAL	16 250 €	100 %

La Commission Service public alsacien et transformation de l'action publique en lien avec les habitants, réunie le 26 janvier 2023, a émis un avis favorable pour retenir ces 2 projets au titre du Fonds d'Innovation Territoriale alsacien.

Ainsi, il est proposé à la Commission permanente de contribuer au financement de ces 2 études à travers une subvention de fonctionnement au titre du Fonds d'Innovation Territoriale alsacien :

- d'un montant maximum de **1 755 €** correspondant à **10 %** du montant des dépenses éligibles pour l'étude portant sur le site de l'espace culturel, ainsi que des écoles primaires et maternelles du Rotenberg
- d'un montant maximum de **1 625 €** correspondant à **10 %** du montant des dépenses éligibles pour l'étude portant sur le site de la mairie, de la Maison Jeanne d'Arc et de l'ancienne école des Sœurs et du collège Sainte-Marie.

Pour ce projet, le montant sera à prélever comme suit :

Programme 063 -Opération O013 -Tranche 13 -Natana 3710 -Chapitre 65 - Nature 657348 -Fonction 54

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver, dans le cadre du Fonds d'Innovation Territoriale alsacien, la participation de la Collectivité européenne d'Alsace aux trois études suivantes et d'attribuer les subventions de fonctionnement listées ci-après aux maîtres d'ouvrage mentionnés, pour un montant total de 12 634 € en vue de la réalisation de ces études, prélevées selon les imputations budgétaires indiquées :

Intitulé de l'étude	Maître d'ouvrage de l'étude/porteur du projet	Montant maximum de la subvention de fonctionnement attribuée	Imputation budgétaire
Etude stratégique de redynamisation du territoire de Marckolsheim	Commune de MARCKOLSHEIM	9 254 € représentant 20,40 % du montant des dépenses éligibles	Programme 063 –Opération O013 –Tranche 13 –Natana 3710 - Chapitre 65 –Nature 657348 – Fonction 54
Etudes de faisabilité en vue de la définition de deux projets de réseaux de chaleur bois-énergie à Ribeauvillé - Site de l'espace culturel, ainsi que des écoles primaires et maternelles du Rotenberg - Site de la Mairie, de la Maison Jeanne d'Arc et de l'ancienne école des Sœurs et du collège Sainte-Marie	Commune de RIBEAUVILLE	1 755 € représentant 10 % du montant des dépenses éligibles 1 625 € représentant 10 % du montant des dépenses éligibles	Programme 063 –Opération O013 –Tranche 13 –Natana 3710 - Chapitre 65 –Nature 657348 – Fonction 54

- de préciser que conformément au règlement du Fonds d'Innovation Territoriale alsacien, ces subventions feront l'objet d'un versement unique à la fin de la réalisation du projet sur présentation du ou des justificatifs attestant des dépenses réalisées dans la mise en œuvre du projet subventionné.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY